



Programme de formation

La gestion de la paie du personnel médical – Niveau intermédiaire

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent de la direction des affaires médicales

Prérequis :

Disposer de connaissances sur les statuts médicaux et les bases du temps de travail médical
(à défaut en avertir le formateur avant le début de la formation lors du questionnaire d'écueil des attentes)

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques nécessaires au calcul et au versement de la paie du personnel médical ;
Comprendre les règles applicables après la mise en œuvre des nouveaux dispositifs statutaires.

Programme :

1- La rémunération des personnels médicaux

Les rémunérations liées aux différents statuts ;

Les indemnités, primes et éléments spécifiques de rémunération :

- Indemnité de service public exclusif ;
- Prime d'exercice territorial individuelle ;
- Prime d'exercice territorial en équipe ;
- La prime de solidarité territoriale ;
- La prime d'engagement dans la carrière ;
- Activité d'intérêt général ;
- Activité libérale ;
- Indemnité d'activité sectorielle et de liaison ;
- Part complémentaire variable ;
- Indemnité liée aux missions institutionnelles ;

Les cotisations salariales et charges patronales (URSSAF, maladie, retraite, IRCANTEC, CSG, taxe sur les salaires, etc.).

2- Les dispositions transversales

La gestion du temps médical : calcul du temps de travail et du temps de travail additionnel ;

La permanence des soins : astreintes et gardes.

3- Le processus de paie

Le bulletin de salaire ;

Les différentes étapes de la paie ;

L'évolution de la masse salariale.

Programme de formation

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).